

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 10 novembre 2020

Date de la convocation : 04/11/2020

Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient Présents :

M. Thierry KOVACS, Président

M. Frédéric BELMONTE, M. Erwann BINET, M. Richard BONNEFOUX, M. Christian BOREL, M. Christophe BOUVIER, M. Jacques BOYER, Mme Dalila BRAHMI, M. Lucien BRUYAS, Mme Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Alain CLERC, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Martin DAUBREE, Mme Florence DAVID, M. Marc DELEIGUE, Mme Annie DUTRON, Mme Martine FAÏTA, Mme Annick GUICHARD, M. Nicolas HYVERNAT, M. Christian JANIN, M. Max KECHICHIAN, M. Fabien KRAEHN, M. Philippe MARION, Mme Virginie OSTOJIC, M. Denis PEILLOT, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Christian PETREQUIN, M. Isidore POLO, Mme Sophie PORNET, M. Jean PROENÇA, M. Lévon SAKOUNTS, Mme Maryline SILVESTRE, M. Luc THOMAS, M. Jean TISSOT, M. Charles TODARO, Mme Evelyne ZIBOURA.

Ont donné pouvoir : M. Patrick CURTAUD à Mme Maryline SILVESTRE, Mme Hilda DERMIDJIAN à M. Jacques BOYER, Mme Anny GELAS à Mme Annie DUTRON, M. Jean-Claude LUCIANO à M. Jean-Yves CURTAUD, Mme Catherine MARTIN à M. Christophe BOUVIER, M. Daniel PARAIRE à M. Lévon SAKOUNTS, Mme Brigitte PHAM-CUC à Mme Sophie PORNET, M. Jean-Paul PHILY à Mme Martine FAÏTA, Mme Dominique ROUX à M. Erwann BINET, Mme Béatrice TRANCHAND à M. Philippe MARION.

Absents suppléés : M. Guy MARTINET représenté par sa suppléante Mme Nathalie JOURNOUD, M. Thierry SALLANDRE représenté par sa suppléante Mme Joëlle PAOLUCCI, Mme Blandine VIDOR représentée par son suppléant M. Alain ORENGIA.

Absent : M. Malik MAOUCHE.

Secrétaire de séance : Mme Annick GUICHARD.

OBJET : **PETITE ENFANCE** : Avenant 2020 au Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)

Rapporteur : Annick GUICHARD

NOTE DE SYNTHÈSE

Le schéma Petite enfance 2018-2021 prévoit le développement de l'amplitude d'accueil de l'Établissement d'Accueil du Jeunes Enfant (EAJE) la Ronde des Collines, et son regroupement sur un seul site. Cette extension était programmée pour septembre 2021 au Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) signé avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de l'Isère, qui accompagne financièrement les développements en matière d'offre de services Petite Enfance.

L'épidémie de Covid19 a conduit à revoir le fonctionnement des EAJE pour assurer les conditions d'hygiène requises par les protocoles officiels. Concernant l'EAJE la Ronde des Collines, la mutualisation des locaux avec l'accueil de loisirs sur la commune de Trèves a dû être abandonnée et l'accueil a été regroupé à Echalas où les locaux sont dédiés à l'EAJE. Afin de satisfaire les besoins des familles dans le contexte économique lié à la crise sanitaire, l'extension d'amplitude a été mise en place dès septembre 2020. Cette structure est donc ouverte tous les jours de 7 h 30 à 18 h 30.

Il est proposé d'approuver la signature avec la CAF d'un avenant au CEJ, afin d'avancer à 2020 les engagements concernant la Ronde des Collines, ce qui permettra que ce développement soit cofinancé par la CAF dès cette année.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°18-369 du 18 décembre 2018, validant le schéma Petite enfance 2018-2021

VU la délibération n°18-370 du 18 décembre 2018, approuvant la signature du Contrat Enfance Jeunesse 2018-2021

VU la délibération n°19-250 du 17 décembre 2019 approuvant l'avenant 2019 intégrant au CEJ les structures Petite enfance de la CCRC et notamment l'EAJE la Ronde des Collines,

VU l'avis de la commission Petite enfance du 5 novembre 2020,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré,

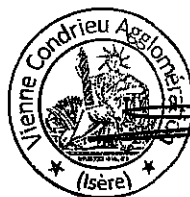
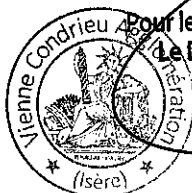
APPROUVE la signature avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère de l'avenant 2020 au Contrat Enfance Jeunesse 2018-2021.

AUTORISE Monsieur le Président ou Madame la 1^{ère} Vice-Présidente à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Conseil Communautaire du 10 novembre 2020

Le Président certifie que la présente délibération
a été reçue par la Sous-Préfecture le 13 NOV. 2020
et a été publiée le 13 NOV. 2020

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint
Samuel RIBLIER



Pour extrait certifié conforme
Le Président,

Thierry KOVACS